
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE COMITE DIRECTEUR DU 12 JANVIER 2019 A COLOMIERS

<u>Présents :</u>	Jean-Marie APPENZELLER, Valentin BARRAU, Michel COLOMA, Jean-Pierre CUSINATO, Bernard DALMON, Simon DUFOUR, Sébastien FEIGNA, Edouard FERNANDES, Carlos FERNANDEZ, Stéphanie FEUILLERAT, Robert GIL, Mickaël KARGBO, Christine KITEGI, Richard LAGRAVE, Joëlle LIEUX, Gilles MICHEL, Alain NADAUD, Jean NESPOULOUS, Jean PEYRAUD, Lionel REY, Guillaume ROLLAND, Caroline SUDRE, Gérard VERNEREY, Julien VILLE.
<u>Excusés :</u>	Nathalie BERNARD, Eric CASTERAN, Ludivine CRUBELLIER, Marc CRUBELLIER, Cyril ESCOULA, Magali FAUVEAU, Philippe JAMET, Philippe LAUNE, Philippe LORMONT, Joël MASSON, Didier MESLET, Cyril PAILHOUS, Chantal PLANQUES, Eric POUPPEVILLE, Christian RICOME.
<u>Invités:</u>	Henri BERGERET, Gérard BOULOUNAUD, Didier JANIN, Thierry MOUILLAUD, Michel OLIVET, Dominique TRAIN.
<u>Assistent:</u>	Fanny BABOU, Joseph BRITTO, Thibault HETZEL, Thierry JAMET, Maeva MORINEAU.

Début de la réunion : 10 :15

En introduction, Bernard DALMON présente ses vœux les meilleurs à l'assistance pour l'année 2019.

- **Approbation du compte-rendu de la réunion de Bureau du 28 septembre 2018 à Font-Romeu :**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

- **Approbation du compte-rendu de la réunion de Comité Directeur du 29 septembre 2018 à Font-Romeu :**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

1. Affaires institutionnelles.

1.1. Informations du Président.

Bernard DALMON fait part de son exaspération au regard des procédures qui ne sont pas respectées par les clubs et de l'implication des salariés, des cadres et des élus dans le

fonctionnement général de la ligue et tout récemment dans le montage du dernier dossier de demande de subvention auprès du Conseil Régional. Il est également agacé des problèmes rencontrés sur la messagerie électronique de l'ex-comité régional de Languedoc-Roussillon.

Suite à l'arrêt de travail d'une secrétaire-comptable depuis le 1 septembre 2018, une organisation palliative a été mise en place afin de permettre la continuité du fonctionnement de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation. Ceci explique le report de l'Assemblée Générale, initialement prévue le 12 janvier 2019, à une date ultérieure (cf. §1.5 et § 2.1). Il saisit l'occasion pour remercier Frédérique PERRIN pour son implication dans ce nouveau fonctionnement.

1.2. Accueil de Fanny BABOU.

Fanny BABOU a été mise à disposition par les services de l'Etat en qualité de Directeur Technique Régional auprès de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation à compter du 1 janvier 2019. Elle succède à Eric REBOURG qui a rejoint la région Bourgogne Franche-Comté. Auparavant, Fanny BABOU exerçait la fonction de Professeur de Sport sous le sceau du Ministère des Sports auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Aude après avoir été nageuse de haut-niveau (championne de France du 100 m brasse en 2009 et 2012 et du 200 m brasse en 2010, entre autres).

1.3. Embauche d'Alexis BUSOLIN.

Ancien nageur formé au sein du club des Dauphins du TOEC, titulaire du DEJEPS¹ Perfectionnement Sportif Natation Course, du BF²5 et DESJEPS³ Optimisation de la Performance Natation Course notamment, Alexis BUSOLIN est proposé à l'embauche auprès de l'ERFAN⁴ Occitanie, sous le sceau de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation. Il y assurera la responsabilité pédagogique et la gestion administrative de plusieurs formations aux Brevets Fédéraux (1, 2 et 3), interviendra auprès des candidats en formation au BPJEPS⁵ et contribuera au développement de l'offre de cette dernière formation.

A l'unanimité, le Comité Directeur approuve l'embauche d'Alexis BUSOLIN à temps complet, à Contrat à Durée Indéterminée à compter du 14 janvier 2019.

¹ Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport.

² Brevet Fédéral.

³ Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport.

⁴ Ecole Régionale de Formation aux Activités de Natation

⁵ Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport.

1.4. Etat des licences au 12 janvier 2019.

Par souci de transparence, le bilan est présenté pour chaque club. De même, l'état des licences par ligue au niveau national ainsi que celui des clubs intégrés au Projet de Performance Fédéral sont présentés. Au niveau régional, l'effectif de licences présente une augmentation légèrement supérieure à 2000 par rapport au 12 janvier 2018. Ce résultat doit être pris avec précaution dans la mesure où les résultats sont disparates d'un club à l'autre, d'un comité départemental à l'autre et surtout dans le cas où tous les clubs n'ont pas atteint, à ce jour, un taux de licenciement de 100%. Sur ce dernier point, la Fédération Française de Natation collabore activement avec les collectivités territoriales afin de disposer du nombre de licenciés et d'adhérents pour chaque club.

De manière indépendante, Richard LAGRAVE sollicite une réunion entre la Fédération Française de Natation et l'ASPTT Fédération Omnisports afin de pouvoir inscrire les clubs concernés dans la juste règle de licenciement de chaque adhérent.

1.5. Modification statutaire, Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue Occitanie Pyrénées est prévue à Montpellier, le samedi 2 mars 2019. Elle sera précédée d'une Assemblée Générale Extraordinaire visant à soumettre à approbation une modification statutaire suite à celle votée lors de l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Natation à Montpellier, les 1, 2 et 3 juin 2018. Cette modification statutaire consiste à prendre en compte la réforme de la licence et la réforme de la gouvernance avec notamment l'élection du Comité Directeur par les clubs selon le barème « 1 licence=1 voix » résultant de l'addition du nombre de membres régulièrement licenciés au 15 septembre précédant l'Assemblée Générale Régionale.

1.6. Communication

Suite à la migration de l'intégralité du système de messagerie de la Fédération Française de Natation, la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation disposera désormais de 7 adresses électroniques qui remplaceront toutes les adresses actuelles :

- ligue@occitanie.ffn.fr
- bernard.dalmon@occitanie.ffn.fr
- erfan@occitanie.ffn.fr
- officiels@occitanie.ffn.fr
- engagements@occitanie.ffn.fr
- caf@occitanie.ffn.fr
- cnahn@occitanie.ffn.fr

Les clubs seront informés très prochainement de la mise en opérationnalité de ces nouvelles adresses.

1.7. Maison des Sports (site de Montpellier)

Suite à une fragilité constatée le 31 décembre 2018 des éléments en béton constituant la passerelle du 2^{ème} étage, le personnel du bâtiment a été évacué. Il s'avère que les deux autres passerelles du 1^{er} et 3^{ème} étage sont également fragilisées. Par conséquent et par mesure de sécurité, le bâtiment est fermé jusqu'à nouvel ordre. Actuellement, des analyses sont en cours par la Société Eiffage afin d'établir le diagnostic, engager les travaux nécessaires et permettre une réouverture des installations.

A cet instant, la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation remercie le Comité Départemental de Randonnée de l'Hérault qui héberge professionnellement Frédérique PERRIN.

1.8. Achats de systèmes de visio-conférence

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le principe d'acquérir deux systèmes de visio-conférence, l'un pour le siège à Toulouse, l'autre pour le site de Montpellier.

Interruption de la réunion de 12 :36 à 14 :41

En préambule de cette deuxième demi-journée de réunion, Maeva MORINEAU présente successivement les nageuses du Centre National Accession Haut Niveau Natation Artistique Occitanie/Colomiers ainsi que l'encadrement composée de Bérangère CAPDEVIELLE et Elodie FLAVIGNY-PIQUET.

2. Affaires financières.

2.1. Clôture des comptes de l'exercice 2017-2018.

La date de clôture des comptes ayant été fixée au 31 août 2018, Jean NESPOULOUS explique qu'il s'agit du premier exercice financier de la ligue sur 12 mois calendaires. Comme précisé précédemment, une organisation palliative a été mise en place dès le 1 septembre 2018, date d'arrêt de travail d'une secrétaire comptable. A ce jour, les démarches entreprises ont permis une organisation plus efficace que par le passé dans la gestion sociale, la codification analytique et le rapprochement bancaire, entre autres. En parallèle, la gestion administrative et financière de l'ERFAN Occitanie a été repensée avec le concours de Thibault HETZEL qui est sincèrement remercié.



Jean NESPOULOUS clôture son intervention en précisant que Christelle TIFFY, Expert-Comptable et Philippe RENAUT, Commissaire aux Comptes, sont sollicités en date du 5 février 2019 suite à quoi seront contactés Marie-Odile MAGNE et Jacky OFFREDI, Contrôleurs aux Comptes. En conséquence, la prochaine réunion de Comité Directeur est prévue le 23 février 2019 (après-midi) en visioconférence depuis le siège de Toulouse et le site de Montpellier. L'ordre du jour sera majoritairement consacré aux affaires financières en vue de la validation des comptes.

2.2. Subvention du Conseil Régional Occitanie Pyrénées-Méditerranée.

Bernard DALMON informe qu'une subvention de 40 000 € a été octroyée par le Conseil Régional Occitanie Pyrénées-Méditerranée en 2018 au titre de l'année 2017. Il sollicité dès à présent cadres et salariés en présence afin de contribuer à l'élaboration de la justification de ce montant dès le début de l'année 2019.

Par la suite, une demande de subvention a été formulée au titre de l'année 2018. Il convient de retenir dans cette demande, entre autres, l'achat de deux bassins éphémères pour pallier aux équipements temporairement indisponibles, d'une part, et contribuer à l'animation du littoral méditerranéen en période estivale, d'autre part.

En termes d'équipements, plusieurs projets sont actuellement recensés (Auch, Bagnols sur Cèze, Castres, Céret, Decazeville, Gaillac, Graulhet, Le Vigan, Millau, Narbonne, Nîmes, Nougaro, Saint-Cyprien, Thuir, Toulouse...). A ce jour, la Fédération Française de Natation rencontre plusieurs clubs au sujet de la gestion des équipements et réfléchit à l'élaboration d'un modèle économique qui les y aiderait.

3. **Affaires sportives.**

3.1. Natation Course.

Sur proposition d'Alain NADAUD, Thierry JAMET et Fanny BABOU sont sollicités pour corriger le programme sportif du Meeting National Occitanie de Nîmes afin d'uniformiser le programme des finales ainsi que les procédures de récompenses à ce qui est fait pour le Meeting National Occitanie de Montpellier ainsi que celui de Toulouse. D'un point de vue plus général, Julien VILLE souhaite que les règlements des Meetings Nationaux soient intégrés à l'annuel règlement sportif régional Natation Course lequel doit être accessible dès le début du mois d'octobre.



3.2. Eau Libre.

Dans un souci d'apaisement, malgré le fait que la procédure habituelle de collaboration avec la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation ne soit pas respectée, le Comité Directeur entérine à l'unanimité, sur proposition de Bernard DALMON :

- le maintien de la date de l'EDF Aqua Challenge à Toulouse, le 29 juin 2019, organisée par le club des Dauphins du TOEC.
- la participation massive du club des Dauphins du TOEC au Championnat Régional d'Eté à Canet en Roussillon, du 29 juin au 1 juillet 2019.
- la mise à disposition de 3 officiels A Eau Libre sur l'évènement de l'EDF Aqua Challenge à Toulouse, le 29 juin 2019.
- la saisie des nouvelles licences « Eau Libre » systématiquement au nom du club de ligue qui va être créé, comme cela est le cas pour toutes les manifestations de ce genre.
- la décision de la date de l'édition 2020 de l'EDF Aqua Challenge sera du ressort de la Ligue, du club candidat à l'organisation et de la Fédération Française de Natation dans un souci de ne contrebalancer l'organisation d'aucune compétition régionale.

3.3. Natation Artistique.

Au-delà de son intervention en préambule sur le fonctionnement du Centre National Accession Haut-Niveau Natation Artistique Occitanie/Colomiers, Maeva MORINEAU rappelle la nécessité de dissocier les actions régionales d'accession, à destination du collectif Jeunes 1 et du collectif Juniors 1, des actions de détection pour les clubs évoluant en Avenirs et Jeunes FINA et dont les nageuses sont détectées sur les compétitions ou sur les stages.

Les actions régionales d'accession envisagées pour la saison 2018-2019 sont les suivantes :

- Interventions de consultants experts sur le stage de reprise : acrobaties, chorégraphies, technique...
- Stages week-end ciblés sur la technique (1^{er} trimestre) : intervention d'un consultant pour la formation des nageuses et des entraîneurs (accueil possible d'entraîneurs).
- Formation continue des entraîneurs via des actions lors de stages ou de participation à des compétitions.
- Stage week-end avec un consultant sur une thématique ciblée (début de 2^{ème} trimestre) : intervention d'un consultant pour formation des nageuses et des entraîneurs – thématique « acrobaties et portés ».

- Tests d'entrée au Centre National d'Accession Haut Niveau de Natation Artistique Occitanie/Colomiers (candidatures de nageuses nées entre 2004 et 2006 attendues au 31 mars 2019).
- Suivi des structures du Projet de Performance Fédéral par un consultant dans la saison.
- Un suivi « garçon » peut être envisagé au niveau régional, en fonction des profils garçons identifiés.

Les actions régionales de détection envisagées pour la saison 2018-2019 sont les suivantes :

- Formation régionale des entraîneurs et colloque des clubs.
- Stage week-end ciblé sur la technique en Avenirs (1^{er} trimestre) : intervention d'un consultant pour la formation de nageuses (liste à établir) et d'entraîneurs.
- Stage week-end ciblé sur la préparation de la Finale Nationale des Avenirs et des Jeunes (2^{ème} trimestre) : intervention d'un consultant pour la formation de nageuses (solos-duos-liste à établir) et d'entraîneurs.
- Stage terminal de 3-4 jours précédant la Finale Nationale des Avenirs et des Jeunes (3^{ème} trimestre).
- Déplacement régional sur la Finale Nationale des Avenirs et des Jeunes.
- Stage d'été pour les 10-15 ans.
- Suivi de clubs par un consultant dans la saison.

3.4. Waterpolo.

Joseph BRITTO interpelle le Comité Directeur et souhaite le développement de la pratique du Waterpolo en Nationale 3. Il revient également sur la nouvelle procédure de sélection U15 et U13 et informe de sa présence sur le site de Toulouse, durant 3 à 4 jours, afin de contribuer à la formation des entraîneurs d'Albi, Tournefeuille et Toulouse.

Bernard DALMON sollicite Joseph BRITTO et Jean-Marie APPENZELLER afin d'organiser durant l'été 2019, sur l'intégralité du littoral, de la Camargue à l'Espagne, des opérations de beach-waterpolo.

3.5. Activités estivales.

La réunion du Défi des Activités Estivales est prévue le 23 février 2019 (matin) à Montauban. La saison estivale 2019 sera clôturée par une nouvelle version de la traditionnelle Coupe de France des Clubs d'Eté. Celle-ci sera l'occasion de concourir individuellement (sous la forme d'un critérium) et par équipe. Le Comité Directeur entérine à l'unanimité le principe suivant relatif à cette compétition :

- une équipe A (meilleurs éléments sportifs) et une équipe B (éléments suivants) dont la sélection des nageurs sera assurée par Fanny BABOU et Thierry JAMET, seront engagées sous le sceau de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation.
- dans la mesure où la fusion est désormais actée, ces deux équipes ne reflèteront en aucun cas une équipe ex-Midi-Pyrénées puis une autre ex-Languedoc-Roussillon.

3.6. Arbitrage.

Robert GIL donne lecture du rapport d'activité du Défi Officiels rédigé par Didier MESLET. Robert GIL déplore la forte proportion d'officiels C au détriment d'officiels B et A. En vive opposition, Julien VILLE explique que la formation rigoureuse des officiels telle que prodiguée actuellement conduira à améliorer cette situation. Julien VILLE démontre également que la mise en place de Jeux Aquatiques pour les plus jeunes catégories tels que ceux préconisés par François HUOT-MARCHAND et mis en œuvre avec succès sur le département de l'Aveyron contribue inévitablement à attirer de nouvelles vocations et de surcroît à rajeunir le corps arbitral.

4. **Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation – Occitanie.**

Thibault HETZEL explique que l'offre de formations envisagée en début de saison est actuellement ouverte tant pour les formations fédérales que pour les formations d'Etat. Il informe également du nouveau fonctionnement administratif et financier mis en place (cf. § 2.1) et de l'arrivée d'Alexis BUSOLIN (cf. § 1.3). Un séminaire réunissant cadres et salariés sera très prochainement organisé afin de faire plus ample connaissance, identifier les potentiels pour mieux les développer.

Thibault HETZEL explique également la nécessité d'attendre le décret de réforme de la formation professionnelle pour adapter l'offre de formation. D'un point de vue plus spécifique, le recensement des besoins est en cours pour le développement des formations fédérales (Brevet Fédéral 3) et qualifiantes (MSN, DEJEPS⁶) propres à la Natation Artistique avec l'objectif de faire de l'ERFAN Occitanie une structure pilote à l'échelle nationale.

5. **Questions diverses.**

Le Défi Récompenses, composé de Henri BERGERET, Bernard DALMON, Edouard FERNANDES, Richard LAGRAVE, Alain NADAUD et Dominique TRAIN, est sollicité pour émettre des propositions innovantes tant sur les critères de récompenses que sur les récompenses proprement dites et aussi sur les récipiendaires.

⁶ Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport.



Ces propositions sont attendues pour la fin du mois de janvier 2019 afin d'être mises en application lors de la prochaine Assemblée Générale.

Fin de la réunion : 16 :56

Bernard DALMON
Président

Julien VILLE
Secrétaire Général